

Note de lecture

Nedjib Sidi Moussa, *Histoire algérienne de la France*, PUF 2022

Yacine, juillet 2024

Dans le débat public français, les questions liées au racisme et aux discriminations, à la place des immigrés dans la société, à la religion musulmane, tiennent une place prépondérante, occultant parfois les autres questions sociales, comme le logement, les services publics, les retraites, les salaires, *etc.* Dans une succession de polémiques et de clashes publicitaires-électorales, les positions tendent à se fixer sur deux pôles opposés.

D'un côté, l'extrême-droite dispose depuis 2022 de 89 députés à l'Assemblée nationale (sur 577 sièges), pour le RN, ex-FN fondé par des anciens Waffen SS et des membres de l'OAS. Tout d'abord il faut rappeler que, sur le plan socio-économique, le RN (comme son satellite Reconquête) est en phase avec les partis de gouvernement : il soutient les baisses d'impôts des plus riches, et donc la réduction de financement de la protection sociale et des services publics, la restriction de l'accès aux études, la dérégulation économique et environnementale, la politique industrielle d'« innovation » dans l'intelligence artificielle, l'armement, le biomédical, l'industrie agro-alimentaire, *etc.*, et pousse à un renforcement de l'industrie nucléaire pour l'alimenter. Historiquement, le FN a longtemps été partisan de la construction européenne, par conviction identitaire et anticommuniste. Sur le plan sociétal, l'extrême-droite désigne comme responsables de la crise socio-économique, la « dérive gauchiste » de l'éducation, la perte d'autorité de l'État, et l'« invasion étrangère », particulièrement de populations musulmanes. Les partis de gouvernement, en mal de popularité, courent sans cesse derrière ces thématiques, et proposent ou appliquent des réformes directement tirées du programme de l'extrême-droite (déchéance de nationalité, chasse aux migrants, sanctions contre les parents « défaillants », préférence nationale pour l'accès aux soins ou aux aides sociales, détricotage du collège unique, durcissement des conditions de séjour des étrangers extra-UE, *etc.*).

Depuis quelques années, l'extrême-droite dispose de caisses de résonance dans les médias de large écoute (TV, radio, hebdomadaires), et de relais assurés par les entrepreneurs en influence sur les réseaux soi-disant sociaux, où ils agissent comme de véritables rabatteurs d'opinion. Cette agitation politico-médiatique très efficace, et la montée du vote d'extrême-droite annonçant une prise de pouvoir imminente du RN, font vivre un véritable cauchemar (ou *panique morale*, comme on dit de nos jours...) aux citoyens engagés à gauche, qui dans un contexte de défaite sociale permanente face au rouleau-compresseur de la réforme néolibérale¹, espèrent au moins trouver une consolation dans le maintien de valeurs antiracistes et d'ouverture à la différence.

Du côté de la gauche, pour les raisons ci-dessus, les discours tendent à se construire par réaction et opposition aux provocations de l'extrême-droite. Pour une partie grandissante de l'opinion de gauche, l'antiracisme « classique » revendiquant l'égalité d'application de normes impersonnelles de manière universelle, sans considération de l'origine ethnique supposée ou des convictions religieuses des individus, ne suffit plus. Une grille de lecture présentée comme plus radicale, généralement désignée comme « décoloniale », et qui tend à représenter, par sa présence dans les médias, les librairies et les collectifs militants, le courant dominant de l'antiracisme en France, peut être résumée comme suit, sans (trop) caricaturer. Les violences policières, l'inaction relative de l'État devant la discrimination à l'embauche ou au logement, l'« échec scolaire » dans les banlieues, la politique étrangère indifférente au sort des Palestiniens et des réfugiés syriens ou africains fuyant la guerre et la misère, *etc.*, sont interprétés comme autant de preuves d'un racisme systémique omniprésent, par lequel les Français « de souche » défendent leurs privilèges vis-à-vis des « non-Blancs ». Même les antiracistes convaincus seraient susceptibles de participer à ce

1 Que la gauche de gouvernement a elle-même mis en marche dans les années 1980.

système d'oppression, s'ils ne fournissent pas assez d'efforts pour déconstruire leurs propres privilèges, ou s'ils s'opposent, au nom de principes universels forcément teintés d'eurocentrisme, aux revendications réactionnaires brandies au nom de certaines altérités. La pensée décoloniale considère que la permanence d'un racisme d'État, plongeant ses racines dans le passé esclavagiste et colonial de la France², est la matrice qui détermine fondamentalement toutes les décisions politiques affectant spécifiquement les immigrés et leurs descendants : politique de la ville, lois sur l'immigration, chasse aux migrants, application du principe de laïcité, etc.

Les similitudes paraissent évidentes avec l'antiracisme contemporain *made in USA*, qui a émergé dans les départements universitaires et les officines de formation professionnelle, après l'effondrement du mouvement des droits civiques d'une part et du séparatisme noir d'autre part, pour ne plus se concentrer que sur les préoccupations typiques de la classe moyenne *éduquée* : égalité des chances, correction du langage, suppression des *symboles* d'oppression historique³. Aussi pourrait-on être tenté de considérer que le face-à-face⁴ entre, d'un côté, une extrême-droite misant sur les technologies de l'influence pour flatter le mécontentement populaire en réactualisant les instincts xénophobes, et de l'autre, un secteur contestataire hyper-urbain épris de diversité et d'égalité des chances, n'est qu'un exemple de plus de la tendance à copier *systématiquement* tout ce qui vient du capitalisme spectaculaire étatsunien – ici sa « vie politique ».

Mais l'intérêt du livre « Histoire algérienne de la France » de Nedjib Sidi Moussa est de décrire toute la spécificité du cas français. Ainsi, à travers plusieurs moments-clés de la relation entre la France et l'Algérie depuis 1962, il montre à quel point cette relation est restée centrale – sous une forme plus ou moins *refoulée*⁵ – pour le débat politique en France comme en Algérie. Le livre se divise en sept chapitres, chacun correspondant à un de ces moments-clés :

1. Le coup d'État militaire de 1965
2. L'affaire Dalila Maschino en 1978
3. La « marche des beurs » en 1983
4. Le procès de Klaus Barbie en 1987
5. Le Contrat de Rome en 1995
6. Le match de football France-Algérie en 2001
7. L'affaire Kamel Daoud en 2016

La méthode suivie consiste à commenter un éventail assez vaste de publications se rapportant à chaque événement : presse généraliste française et algérienne, mais aussi livres et revues de droite et de gauche. Même lorsqu'elles ont été minoritaires, on mesure *a posteriori* l'impact durable de certaines prises de position qu'elles contiennent. Je présente ici un court résumé et un commentaire des chapitres 1, 4 et 5, pour mettre l'accent sur les points qui m'intéressent le plus.

En 1965, le colonel Houari Boumedienne mène un coup d'État militaire contre le gouvernement de Ben Bella issu de la lutte d'indépendance. Le nouveau régime militaire retire tout le soutien de l'État aux expériences autogestionnaires, et pourchasse et emprisonne les opposants, y compris parmi les « coopérants » français venus participer à la construction socialiste post-indépendance. La gauche française est encore très marquée d'une part, par le soutien militant à l'insurrection indépendantiste, et d'autre part par la participation de politiciens socialistes (type Mitterrand) au plus haut niveau de l'appareil de répression. La gauche analyse le coup d'État comme une brutale prise de contrôle de la bourgeoisie algérienne sur le processus révolutionnaire, affermissant son pouvoir sur l'appareil d'État et l'accès aux richesses. Dans la presse d'extrême-

2 Les lois raciales de 1942 et le génocide des Juifs et des Tziganes passant souvent au second plan.

3 Voir F Gulli, L'Antiracisme Trahi, et C Lasch, La révolte des élites.

4 Voir N Sidi Moussa, La Fabrique du Musulman.

5 Au sens freudien, désignant un désir insuffisamment contrôlé (ou réprimé), et qui ressurgit dans le psychisme sous forme de pensées ou de comportements apparemment inexplicables.

gauche, des militants, engagés dans le soutien à la révolution socialiste portée par Ben Bella, dénoncent la contradiction flagrante entre les idéaux émancipateurs, et l'omniprésence de la religion dans la vie publique, associée au déni total des droits fondamentaux des femmes. Le nouveau pouvoir militaire va accentuer la référence à l'identité arabo-musulmane, comme « ciment national » et substitut symbolique aux attentes populaires frustrées, en termes de mesures socialistes authentiques annoncées par la révolution : partage des terres, accès à l'éducation, etc. D'autre part, la gauche française (extrême-gauche, avocats pro-indépendance, LDH, etc) dénonce l'emploi de la torture, pratique associée à la répression coloniale, et désormais employée par le pouvoir algérien à l'encontre des militants d'extrême-gauche algériens.

A l'extrême-droite, encore très sujette à la nostalgie de l'empire colonial perdu et marquée par l'héritage de l'action violente (OAS), on observe deux types de réactions suite au coup d'Etat. D'abord, la satisfaction de voir des « gauchistes » anticolonialistes français maltraités par le pouvoir algérien, et plus généralement de voir les espoirs démocratiques douchés. Mais l'extrême-droite opère aussi une réorientation de son discours suite au coup d'État. Car force est pour elle de constater que le combat pour l'Algérie française est perdu, et que le thème n'est plus très porteur électoralement, au-delà de la communauté des rapatriés. La formule « Nous avons perdu l'Algérie française, mais nous ne voulons pas d'une France algérienne », forgée à ce moment, assure la transition vers le thème du travailleur immigré algérien envahissant le sol français, y transplantant ses coutumes étrangères, et menaçant de s'y multiplier par une natalité galopante, voire de violer les femmes françaises. C'est le versant « affectif », racial, de l'hostilité à l'immigré, représenté d'abord comme l'enfant ingrat du paternalisme colonial, puis comme le corps étranger, menace biologique et sexuelle pour le corps de la nation. Ce n'est que plus tard, avec la crise économique, qu'émergera le versant « social » de cette idéologie, et que travailleur immigré deviendra aussi bouc-émissaire de la crise, désigné responsable du chômage, ou jugé coupable de recevoir les aides sociales sans travailler, au détriment du travailleur français.

Ainsi en 1965 on voit se former, à droite comme à gauche, des manières relativement nouvelles de décliner le nationalisme, ou de concevoir le projet révolutionnaire socialiste et la place des travailleurs immigrés, que ce soit sous l'angle de la trajectoire révolutionnaire algérienne, ou de la fin de l'empire colonial français.

En 1987 se tient devant la cour d'assises du Rhône, le procès de Klaus Barbie, ancien officier SS jugé pour crimes contre l'humanité commis à Lyon entre 1942 et 1944. Ce procès se déroule à la veille du 25ème anniversaire de l'indépendance algérienne. L'avocat des parties civiles est Roland Rapapport, ancien militant PCF connu pour son engagement anticolonialiste. K. Barbie est défendu par Jacques Vergès, également anticolonialiste, qui s'entoure d'avocats issus des anciennes colonies françaises, notamment le congolais Jean-Martin M'Bemba et l'algérien Nabil Bouaïta.

Jacques Vergès mène une défense surmédiatisée, émaillée de coups d'éclats spectaculaires, basée principalement sur la trame suivante : les crimes commis par les nazis sur les Juifs ne seraient pas d'une gravité supérieure à ceux de l'État colonial français sur les peuples colonisés, en particulier les Algériens, et ainsi il serait inéquitable de condamner un responsable nazi alors que les dirigeants français impliqués dans le régime colonial ne sont pas inquiétés. La presse algérienne aux ordres du parti unique surenchérit sur cette argumentation perverse, et soutient la qualification de génocide pour les exactions commises par l'armée française lors de la guerre d'Algérie. Puisqu'il y aurait eu génocide dans les deux cas, l'opinion publique française est soupçonnée de ne s'émouvoir que lorsque les victimes sont européennes. Ces accusations se conjuguent avec un antisémitisme fortement teinté d'antisémitisme, convoquant le thème d'un « lobby juif » qui contrôlerait la presse (le directeur du *Nouvel Observateur*, Jean Daniel, étant particulièrement visé), et qui ne serait intéressé à la condamnation de K. Barbie que pour assurer au peuple juif le maintien de son statut de victime historique, et couvrir les violations des droits des Palestiniens par l'État d'Israël. Ainsi cet avocat qui avait naguère défendu des combattants algériens de la lutte de décolonisation,

mobilise la mémoire des crimes coloniaux pour défendre un responsable SS de haut rang directement impliqué dans le génocide des Juifs en France.

Rétrospectivement, on peut remarquer que le « coup » de Jacques Vergès inaugure un type de discours qui est devenu aujourd'hui un marqueur de la politique identitaire (voir par exemple les écrits de H. Bouteldja, ou les diverses réactions d'indifférence assumée envers les victimes civiles du 7 octobre 2023 en Israël) : c'est la mise en concurrence des souffrances pour accéder au statut de victime historique, la hiérarchisation des atteintes aux droits en fonction d'un statut culturel essentialisé « dominé » ou « dominant » des victimes, voire le refus de condamner ces atteintes quand elles ne sont pas le fait du Blanc sur les Non-Blancs.

Cependant, en 1987 plusieurs voix, telles celles des opposants algériens Hocine Ait Ahmed et Mohammed Harbi, du MRAP ou de l'intellectuel anticolonialiste P. Vidal-Naquet, se sont élevées pour dénoncer l'exploitation malsaine, par Vergès et ses associés, des mauvaises consciences collectives. Au contraire de cette manipulation morale, historique et juridique, ces voix soutiennent qu'il faut condamner tous les Klaus Barbie du monde, et non pas défendre un tortionnaire en exhibant d'autres tortionnaires. Cet universalisme du souci d'autrui, s'il se réfère aux notions de droits de l'Homme spécifiquement développées par les Lumières européennes, peut difficilement passer pour de l'eurocentrisme quand il est avancé par ceux-là mêmes qui s'engagèrent, depuis les deux rives de la Méditerranée, contre la colonisation européenne.

En 1992 le Front Islamique du Salut (FIS), principal parti islamiste, sort grand vainqueur du premier tour des élections législatives algériennes, le premier scrutin pluraliste de l'Algérie indépendante. Le gouvernement interrompt alors le processus électoral, et des maquis islamistes sont formés. Commence alors une guerre civile entre ceux-ci et l'armée régulière, qui plongera le pays dans la violence meurtrière pendant environ 10 ans. En 1994 le bilan est déjà de plus de 30.000 morts civils et militaires. Le FIS ne s'en prend pas qu'aux militaires, ses assassinats visent aussi tout le secteur d'opposition laïque : journalistes, écrivains, militantes féministes, artistes, syndicalistes, *etc.* Cette violence atteint aussi le sol français, avec la prise d'otages du vol Alger-Paris en décembre 1994 par le Groupe Islamique Armé (GIA). L'extrême-droite française en profite pour ajouter durablement à sa panoplie xénophobe, l'amalgame entre « fellaghas » (combattants pour l'indépendance), travailleurs immigrés, fanatiques islamistes, et jeunes délinquants de banlieue.

Dans ce contexte de violence extrême, les partis d'opposition laïques algériens sont divisés en deux camps, qui seront bientôt surnommés les « réconciliateurs » et les « éradicateurs ». Pour les premiers, il faut trouver un compromis avec les islamistes pour mettre fin au bain de sang, tandis que pour les seconds, il faut appuyer l'interruption du processus électoral et défendre coûte que coûte les institutions républicaines. Les premiers rencontrent à Rome les représentants des formations islamistes, et signent avec eux une plateforme (le « contrat de Rome ») de propositions minimales, destinée à sortir l'Algérie de l'impasse.

Le débat est vif au sein des groupes militants, notamment chez ceux qui sont directement visés par la violence des islamistes. Par exemple, la féministe Fatiha Akrouf se dit favorable au dialogue avec le FIS pour que cessent les massacres, tandis que le Mouvement des Femmes Algériennes pour la Démocratie s'inquiète particulièrement de la spécificité de la question des femmes dans le projet islamiste. Les militantes de la Maison des Femmes de Paris, très critiques des positions « réconciliatrices », écrivent que « l'aliénation des femmes est actuellement la seule monnaie d'échange que le pouvoir, le FIS, le FLN, le MDA ou le FFS et d'autres partis de patriarches peuvent utiliser pour s'entendre à peu de frais. ». Le journaliste Arezki Metref écrit dans Politis qu'on pourrait trouver cocasse de voir des personnalités ralliées au GIA signer une plateforme demandant d'ouvrir des enquêtes sur les assassinats, et souligne que la plateforme exclut de fait les tendances qui considèrent l'islamisme comme un « fascisme vert ».

Politis rappelle également l'ambiguïté de la déclaration historique du FLN⁶, qui appelait « la restauration de l'État algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamiques », et sur laquelle s'appuient à nouveau les signataires du contrat de Rome. C'est un point important à souligner, où l'on voit que le FLN, parti laïque et socialiste, a fait référence depuis la lutte d'indépendance aux principes religieux. A mon avis, cela renvoie également à l'idéologie de l'identité arabo-musulmane promue par le pouvoir pour contrer les mécontentements sociaux ou les circonscrire régionalement dans des revendications identitaires. On pense ainsi à l'arabisation de l'enseignement, réalisée dans les décennies qui ont suivi l'indépendance, à grand renfort d'enseignants « fournis » par les Frères musulmans depuis le Moyen-Orient. Il faut ainsi rappeler que cette idéologie est une *construction historique* issue des choix de la classe dirigeante algérienne. Dans les années 1970-80, l'écrivain Kateb Yacine mettait en avant, notamment par le théâtre populaire inspiré des expériences culturelles vietnamiennes, une toute autre conception du peuple algérien, rappelant notamment que l'Islam fut importé au pays des tribus berbères par l'invasion des premières armées musulmanes, puis fut la religion d'État pendant la domination ottomane.

A l'occasion du débat sur la question de négocier ou non avec le FIS, émerge en France un courant intellectuel qui considère l'islamisme comme la continuation de la décolonisation par d'autres moyens, culturels et identitaires. Ainsi l'universitaire François Burgeat estime qu'« en permettant aux dominés d'hier de ne plus recourir, pour affirmer leur identité face à l'Occident, au vocabulaire que celui-ci a précisément imposé, il participe bien, de Kaboul à Marrakech, d'un même besoin de ressourcement identitaire. ». Ici le « vocabulaire imposé par l'Occident » fait référence aux droits individuels (en particulier ceux de la femme), à l'organisation politique basée sur la séparation des pouvoirs, au progressisme socialiste, *etc.* Dans le même temps, F. Burgeat s'exprime dans la presse en faveur du camp des « réconciliateurs » avec le FIS, en dénigrant violemment les intellectuels communistes et démocrates algériens « éradicateurs », et les accusant de connivence avec le pouvoir algérien.

Le Monde Diplomatique pointe très vite les contradictions d'une telle apologie de la libération identitaire par le biais de l'islamisme, que Gilbert Achcar qualifie d'« orientalisme à rebours », aux vues des réalisations concrètes de l'islamisme *réellement existant* en Iran ou au Soudan. Mais l'orientalisme à rebours, appelé à faire recette, est « popularisé » au sein de la gauche française, notamment par les Editions de la Découverte⁷.

Dans les extraits d'articles de cette controverse, on voit se dessiner un autre trait qui me paraît caractéristique de la politique identitaire de notre époque. A savoir, dans le cadre plus large du postmodernisme et du relativisme culturel qui l'accompagne, la justification de l'attachement à des valeurs rétrogrades, au nom de la continuation (par des moyens symboliques) des luttes d'indépendance nationale, ou de la dénonciation d'un colonialisme « toujours là » dans le traitement des individus⁸. Mais ces valeurs ne sont pas tellement les caractéristiques immuables d'une identité séculaire « enfin retrouvée » avec la décolonisation et l'expulsion du « progressisme » occidental (y compris de ses éléments les plus révolutionnaires), mais constituent une construction idéologique, instrument de pouvoir que se disputent les factions de la classe dirigeante.

Ainsi, en plus de son intérêt historique sur la relation entre la France et l'Algérie, je pense que le livre de N Sidi Moussa est précieux pour repérer les origines et les contradictions des discours identitaires qui submergent tout débat critique aujourd'hui.

6 Le FLN, Front de Libération Nationale, est le parti qui a pris la tête de la lutte d'indépendance (en évinçant le parti indépendantiste historique MNA de Messali Hadj), et qui monopolise le pouvoir d'État depuis l'indépendance.

7 Il sera à nouveau promu plus tard par les éditions de La Fabrique, dans une perspective résolument identitaire et postmoderne.

8 Nul doute que sur les plans économique et militaire, le post-colonialisme français, quoiqu'en perte de vitesse, continue à sévir, en particulier dans son ancien « pré carré » franc-africain.